



## **Déclaration liminaire FO ESR au CTMESR du 18 mars 2019**

Cette séance se tient dans une situation générale dont le comité technique ministériel ne peut pas faire abstraction.

La crise sociale ne faiblit pas. Les réponses du gouvernements n'apaisent en rien cette crise.

Il y a la répression organisée par ce gouvernement pour intimider, ainsi que le projet de loi prétendument anti-casseur, en réalité anti-manifestation.

Il y a le grand débat qui vient de s'achever, auquel Force Ouvrière a refusé de participer, dont les objectifs annoncés comprenaient entre autres la recherche des services publics qu'il faudrait supprimer.

Et il y a toutes les contre-réformes que le gouvernement a mises en chantier ou sur lesquelles il continue d'avancer, notamment la réforme des retraites avec le projet de retraite universelle par points qui remet en cause le code des pensions, notamment le calcul basé sur les six derniers mois.

Concernant les fonctionnaires, le gouvernement a annoncé le projet de loi de transformation de la fonction publique. Ce projet de loi concrétise les annonces de CAP 22, sans aucune prise en compte des demandes et objections des organisations syndicales. Les attaques sont considérables, et comme tous les fonctionnaires de la fonction publique, les fonctionnaires de notre ministère verraient leur statut vidé de sa substance avec la fusion des CT et CHSCT, des CAP qui deviendraient des instances de recours, des dispositifs permettant d'accélérer les transferts et externalisations de missions.

Les fonctionnaires et agents non titulaires de notre ministère sont aussi particulièrement concernés par les mesures permettant le recours facilité à l'emploi contractuel, en particulier avec la création du contrat de projet, si bien adapté aux financements sur projets.

Notre ministère ne fait pas exception à la surdité de ce gouvernement. La stratégie "Bienvenue en France" est censée attirer davantage d'étudiants en France. Pourtant, d'après les chiffres de pré-inscription du site Campus-France lui-même comme d'après ceux qui remontent de certaines universités, il devient évident que cette stratégie va se traduire par une baisse très importante du nombre d'étudiants étrangers.

Tous les syndicats, tant de personnels que d'étudiants, demandent le retrait de la hausse des droits d'inscription. FO ESR se félicite du premier recul avec le retrait de cette mesure pour les doctorants.

Demain 19 mars, nous ferons grève et nous manifesterons avec les autres agents, avec les salariés du privé, pour bloquer toutes ces attaques, notamment celle contre les retraites et celle contre la fonction publique, mais aussi pour l'abandon des hausses pour la licence et le master, pour revenir sur la loi ORE, pour revenir sur les restructurations d'établissements, pour en finir avec l'austérité, pour le déblocage de la valeur du point d'indice.